

FORUM DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE TRANSFRONTALIER MARDI 16 SEPTEMBRE 2025

COMPTE-RENDU MASTERCLASS : ECOCONCEPTION DE SES PRODUITS ET DE SES SERVICES

Masterclass animée par **Amandine AUTHIER**, Cheffe de projet au Pôle Eco-conception, et **Sébastien GAVARD**, Responsable Innovation, BDL5.

L'écoconception permet aux entreprises de réduire l'empreinte environnementale de leurs produits et services. Pour mettre en place une démarche d'écoconception et ainsi créer de la valeur, les entreprises vont adopter une vision cycle de vie, tout en conservant les qualités d'usage de leurs produits et services.

Le Pôle Eco-conception – informations clés :

- Centre d'expertise sur l'éco-conception
- Créé en 2008 à St Etienne ; bureaux à Lyon, Toulouse, Caen, etc.
- 15 personnes
- Association : mission d'intérêt général, partage de bonnes pratiques, études / benchmark
- Filiale : prestations de services / conseil en éco-conception

1- Définition de l'éco-conception :

- Application de l'éco-conception pas uniquement sur des produits, mais également sur des services => depuis la nouvelle norme
- Principe fondamental : cycle de vie, transfert d'impacts
 - But : diminuer les impacts sur une diversité d'indicateurs / critères (empreinte carbone, ressources, substances toxiques, etc.) => analyse multicritères vs unique critère du bilan carbone (CO2)
- Principe n°2 : compromis, il faut que la conception soit un compromis entre différents enjeux (techniques, stratégiques, commerciales, etc.)
- Principe n°3 : parties prenantes, travail avec différents services de l'entreprise et les parties prenantes externes (fournisseurs, clients, etc.)
- Principe n°4 : intégrer les modèles économiques

Source : NFX 30 264:2025

2- Retour d'expérience de Sébastien GAVARD – BDL5

BDL5 : Groupe dans la sous-traitance horlogère

Deux activités :

- Pôle packaging, PLV (Publicité sur Lieu de Vente), bracelets
- Pôle composants métalliques

Influence du contexte : donner le ton

- Secteur d'activité => le packaging et la PLV : les clients veulent de plus en plus connaître les impacts environnementaux, c'est devenu un nouveau critère d'attribution de marché
- Loi et réglementation => PPWR (*Packaging and Packaging Waste Regulation*) et EUDR (*EU Deforestation Regulation*)
- Culture d'entreprise
- Moyens : logiciels, données, outils Open source (Open LCA, base empreinte, etc.)
- Soutien de la direction

L'Eco-conception manque parfois de moyens

- BDL 5 fait beaucoup d'empreinte carbone simplifiée de leurs produits, et peu d'ACV (*Analyse du Cycle de Vie du produit*) car le processus est plus long. Frein : disponibilité de la donnée, le principal coût
 - ACV est plus coûteuse, c'est BDL 5 qui supporte le coût et non le client final
 - Difficile et coûteux de faire des ACV pour tous les prototypes car on ne sait pas toujours s'ils vont sortir au final donc perte d'argent
- Enjeu : trouver des relais de financement / mutualisation ; mutualisation de la donnée (compositions produits) avec les clients et les fournisseurs, démarche de collaboration est très importante

Montée en compétences

- Formations physiques ou MOOC (ex. OPFL, permet une certification ou non)
- Enjeu de la donnée : MOOC d'IBM - data engineering

Outil interne de collecte de données & calculs

- Au départ, décomposition simple du produit avec les facteurs d'impacts de la Base Empreinte de l'ADEME
- Développement de l'outil au fur et à mesure pour la précision des données et des résultats
- Outil différenciant par rapport à la concurrence

But final de la démarche d'éco-conception : accompagner les clients dans leur démarche de décarbonation, car ils sont encore peu formés => il faut de l'expertise du fournisseur

3- Questions - réponses

Baromètre de l'éco-conception - ADEME x Pôle éco-conception (sortie début 2026, anciennes versions disponibles)

- Gain ou coût économique de la démarche
 - On observe que l'on est souvent à iso-coût entre un produit éco-conçu vs produit standard (une information à vérifier dans le baromètre)
- Prix final envers les clients
 - Produits éco-conçus sont plus chers globalement
 - Démarche de sensibilisation des clients est nécessaire

Driver de l'éco-conception : la législation

- PPWR : directive européenne sur les emballages
- ESPR : directive européenne sur l'éco-conception
- GreenClaim sur la communication environnementale
 - Exemple : BDL 5 a eu un client qui s'est fait épinglé sur les réseaux pour greenwashing, un enjeu important d'être très transparent et rigoureux sur la donnée / calcul auprès des clients

Autre driver : le business

En 2022, BDL 5 a fait face à un client qui a exigé d'avoir l'empreinte carbone produit => devient une vraie exigence des clients / un pré-requis pour le business